

**Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques****COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE****SECRETARIAT PERMANENT****PROJET D'ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET  
RENFORCEMENT DE CAPACITES****AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/02-2017****No. De référence : 17****RECRUTEMENT****D'UN COMPTABLE POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)**

La politique générale du Gouvernement gabonais est actuellement basée sur un document d'orientation dit Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE). Dans le domaine de la pauvreté, les actions du Gouvernement s'appuient également sur le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR). Conformément à ces documents, le gouvernement s'est assigné une double tâche en matière d'énergie et d'hydraulique : l'atteinte d'un taux global d'électrification rurale de 80% à l'horizon 2025 contre 15% actuellement et, un accès aux infrastructures d'hydrauliques villageoises à hauteur de 80% d'ici 2025 contre 39% actuellement.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement à travers le Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques a mis en place un projet dit « Accès aux Services de Base en Milieu rural et Renforcement de Capacités ». Ce projet est réalisé avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Il sera par conséquent réalisé conformément aux attentes du Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques et aux directives et procédures de la Banque Mondiale. Il va être exécuté par une cellule mise en place spécialement à cet effet, avec des ressources humaines et financières qui lui sont spécifiquement dédiés.

Le Projet sera exécuté par une cellule mise en place spécialement à cet effet, avec des ressources humaines et financières qui lui seront spécifiquement dédiés.

Dans ce cadre, un Coordinateur a été désigné par le Ministère bénéficiaire et une structure spécialisée dans la gestion fiduciaire des projets (CNTIPPEE) lui vient en appui. Pour donner à la Cellule d'Exécution du Projet toutes les capacités nécessaires à la réalisation de sa mission, il est prévu de recruter un Comptable.

Le Comptable travaillera en priorité sur le projet le Projet accès aux Services de Base en milieu rural et Renforcement de capacités. Toutefois, il/elle interviendra suivant sa charge de travail pour le compte des autres Projets exécutés par le CNTIPPEE, notamment, le Projet de Développement des Infrastructures Locales - phase 2 (PDIL 2) le Projet E-Gouvernement, le projet régional de réseaux à fibres optiques de l'Afrique Centrale, le projet statistique, ainsi que tout autre Projet qui pourrait lui être confié.

Le présent avis vise à informer les potentiels candidats.

**I. MISSIONS DU CONSULTANT**

Sous la supervision du Secrétaire Permanent, de ses Adjoints et du Responsable Administratif et Financier, le comptable devra :

- Assurer le bon fonctionnement du système de suivi financier et comptable avec la production des informations comptables et financières nécessaires ;
- Imputer et saisir les pièces comptables (les opérations quotidiennes du projet) ;
- Veillez au classement des originaux des pièces comptables et archivage ;
- Tenir la comptabilité générale, analytique et budgétaire du projet ;
- Veiller à ce que les écritures et comptes soient à jour ;
- Préparer les états de rapprochement bancaire des comptes et les soumettre au Responsable Administratif et Financier ;
- Suivre avec le responsable financier les opérations financières du compte spécial (engagement, retrait, règlement, état de rapprochements bancaires) du projet ;
- Appuyer le Responsable Administratif et Financier dans la préparation des rapports de suivi financier (RSF) ;
- Préparer les demandes de paiements et / ou de remboursement ;
- Assister le Responsable Administratif et Financier dans le suivi financier du projet et dans la mise en œuvre effective des activités et la réalisation des objectifs ;
- Veiller au respect des procédures de gestion financière (éligibilité, efficacité des dépenses) ;
- Veiller à la transparence dans l'utilisation des ressources du projet ;

- Contribuer à la préparation de toute la documentation nécessaire pour l'examen trimestriel semestriel ou annuel des plans budgétaires et/ou comptables du projet.

**II. QUALIFICATION, EXPERIENCE ET APTITUDES PROFESSIONNELLES**

Le Comptable devra disposer de compétences suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire (BAC +3 minimum) en comptabilité ou l'équivalent ;
- Avoir au moins 05 années d'expérience professionnelle en comptabilité, de préférence au sein d'un projet de développement financé par un bailleur de fonds ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures comptables et de passation de marché ainsi que des exigences d'audit des bailleurs de fonds. Une connaissance spécifique des procédures de la Banque mondiale en la matière serait un atout ;
- Etre capable de communiquer couramment en français et/ou en anglais ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels standards (Word, Excel, PowerPoint) et potentiellement, du logiciel TOMPRO.

Par ailleurs, le comptable devra disposer d'une expérience sur un projet de développement financé par les Institutions financières internationales (Banque Mondiale, FIDA, BAD, BID, AFD, etc.) ou d'une bonne connaissance de logiciel de comptabilité en général, notamment de Tompro sera un atout.

Les Consultants Individuels éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature

- CV certifié par le candidat, daté et signé (Présentation du candidat domaine d'expertise, Expérience générale du candidat durant les dernières années ; Références récentes et pertinence en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;

- Des photocopies légalisées des diplômes et Certificat de Travail, les originaux seront présentés lors de l'interview.

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant Individuel sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection de Consultants Individuels (CI) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011 révisées en 2014", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon ou par téléphone au n° (+241) 06 63 16 00 / 02 74 40 29 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org) et [ange.mavoungou@yahoo.fr](mailto:ange.mavoungou@yahoo.fr)**

Les plis porteront la mention suivante «**MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE**».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante :

**Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE**

**Adresse : Haut de Gué-Gué à 50 mètres avant le Lycée AWASSI**

**B.P. : 22 Libreville - GABON**

**E-mail : [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org)**

**Tel : 241 06 63 16 00 / 02 74 40 29 et doivent parvenir au plus tard le 24 Avril 2017 à 10h00 (heure locale GMT + 1).**